



**SANTÉ MENTALE:
DE L'EXCLUSION
SOCIALE À LA
PARTICIPATION
CITOYENNE**

Coraasp
Coordination Romande des Associations
d'Action pour la Santé Psychique

www.coraasp.ch



CULTURE, VALEURS ET PRATIQUES DES ORGANISATIONS MEMBRES DE LA CORAASP

(Coordination romande des associations
d'action pour la santé psychique)

Document de référence pour les
organisations membres de la Coraasp

Adopté par l'assemblée générale le 20 juin 2017 à Sion

SOMMAIRE

- 2 Préambule
- 3 Introduction
- 4 Les fondements de l'action
- 4 Les rôles de la faïtière
- 5 La reconnaissance mutuelle des savoirs
- 6 La culture du partenariat
- 6 L'action individuelle et collective
au service du rétablissement
- 8 L'action citoyenne pour
une société plus juste
- 9 Conclusion
- 9 Documents en lien

PRÉAMBULE

Pour faciliter la lecture et la compréhension du texte, nous apportons quelques précisions de langage.

Dans ce document, nous ne faisons pas de différence entre les termes «santé mentale» et «santé psychique» que nous utilisons de la même manière.

Pour la lisibilité du texte, nous avons utilisé la forme grammaticale du masculin; il va de soi qu'il faut entendre le propos aussi bien au masculin qu'au féminin, sans discrimination.

Les constats formulés par les «organisations membres...» sont partagés largement par les **trois groupes d'acteurs** qui constituent la Coraasp, à savoir **les personnes concernées directement par l'expérience de la souffrance psychique, les proches et les professionnels de l'action psychosociale.**

Les constats partagés par un groupe spécifique sont formulés explicitement comme tels.

Les constats présentés par des verbes tels que «reconnaître» ou «considérer» recouvrent des cultures et des pratiques perçues comme étant existantes aujourd'hui dans les organisations. Les verbes «aspérer», «tendre», «souhaiter», «attendre», désignent l'orientation et le chemin vers lequel la Coraasp devrait renforcer son action à l'avenir.

Le terme «Coraasp» est utilisé pour évoquer à la fois l'entité faîtière et les organisations qui la constituent; lorsqu'un rôle est attendu spécifiquement de la Coraasp en tant qu'organisation faîtière, il est précisé comme tel.

INTRODUCTION

Ce document est l'aboutissement d'un travail de réflexion réalisé avec des personnes concernées par l'expérience de la souffrance psychique, des proches et des professionnels, tous actifs dans les organisations membres de la Coraasp. Au 1^{er} janvier 2019, la Coraasp compte 26 organisations membres.

Cette démarche, appelée «modélisation de l'action sociale en santé mentale propre aux organisations membres de la Coraasp», s'est déroulée de 2012 à 2017 en différentes étapes.

2012–2013

La Coraasp a consacré son Forum social 2012 à Lausanne au thème du rôle spécifique des travailleurs sociaux engagés au sein des organisations membres de la Coraasp; elle a décidé ensuite de confier un mandat à une haute école pour mener une recherche sur l'action de la Coraasp et de ses membres.

2014–2015

L'École d'études sociales et pédagogiques (Haute École de travail social et de la santé – éesp, à Lausanne) a accompagné la Coraasp dans une recherche-action dans le but d'identifier les particularités de l'action de ses membres dans le champ de la santé psychique. Cette démarche a permis de croiser les savoirs théoriques existants avec l'expérience et le vécu des différents acteurs de la Coraasp (personnes concernées par l'expérience de la souffrance psychique, proches et professionnels de l'action psychosociale).

Ce processus a abouti à un rapport disponible sur le site internet de la Coraasp. La culture et les pratiques développées dans le présent document en sont issues. Les schémas illustrant le présent document sont inspirés du rapport de l'éesp. En parallèle à la recherche-action fut réalisé un film documentaire: «Santé mentale: une question de liens».

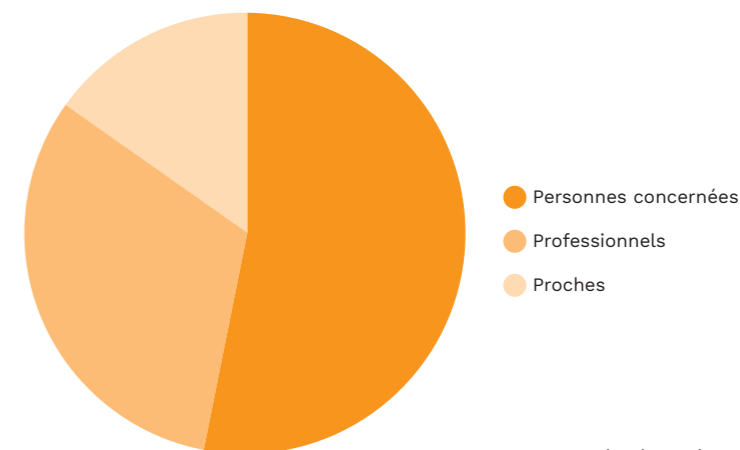
2015–2016

Un résumé du rapport de l'éesp a été rédigé et figure également sur le site de la Coraasp, qui s'est ensuite organisée de façon que toute la démarche puisse être présentée à l'ensemble de ses membres. Pour ce faire, elle a préparé un support visuel et mis en place des équipes d'animation.

2016–2017

Des personnes concernées par l'expérience de la souffrance psychique, des proches et des professionnels – provenant de 22 organisations membres de la Coraasp – ont participé aux 20 séances de présentation et de discussion. Les réunions ont eu lieu entre mai 2016 et janvier 2017 dans toute la Suisse romande. De mars à mai 2017, le présent document a été mis en consultation auprès de l'ensemble des organisations membres, avant d'être soumis au vote de l'assemblée générale de juin 2017.

Au final, entre 2014 et 2017, ce sont plus de 360 personnes actives au sein des organisations membres de la Coraasp qui ont participé à une ou plusieurs étapes de la démarche.



En conclusion, les constats relatifs à la culture et aux pratiques des organisations membres de la Coraasp, présentés ci-après, sont le fruit d'une **démarche collective et participative.**

LES FONDEMENTS DE L'ACTION...

Les organisations membres de la Coraasp ont une taille, une population, une structure et des activités différentes.

Au-delà de cette diversité, perçue comme une véritable richesse par l'ensemble des acteurs, les organisations membres de la Coraasp se reconnaissent autour de:



Valeurs humaines, telles que l'entraide, la solidarité, l'esprit d'ouverture et le non-jugement, considérées comme étant les valeurs fondamentales de leur action dans le domaine de la santé psychique;

Pratiques communes, telles que l'accueil (chaleureux, ouvert, respectueux des sensibilités de chacun, favorisant l'échange, la coopération, le partage et le soutien) et l'information, tant au sein des organisations (s'informer et se former) que vers leur environnement (informer et sensibiliser);

Activités multiples, qui offrent différents rôles sociaux et la possibilité de reprendre confiance en soi, chacun à son rythme;

Temps et espaces diversifiés (par exemple, lieux d'accueil, groupes de parole ou d'entraide, ateliers, entretiens individuels, activités de loisirs, formations, engagements au sein de la communauté, etc.) qui permettent de tisser des liens;

Un **sentiment d'appartenance** où chacun a une place.

LES RÔLES DE LA FAÎTIÈRE...

Les organisations membres reconnaissent à la Coraasp, en tant qu'organisation faîtière, trois rôles importants à développer et à renforcer:

Un **rôle militant** comme porte-voix et défenseur des droits des personnes concernées par l'expérience de la souffrance psychique et des proches;

Un **rôle de lien** à titre de plate-forme reliant à la fois les différents acteurs qui constituent la Coraasp, les organisations entre elles et le réseau externe (institutions et services dans les domaines de l'action sociale et de la santé en particulier);

Un **rôle de moteur** pour favoriser de nouvelles propositions et de l'innovation dans le champ de la santé psychique, en particulier au niveau de la réinsertion professionnelle, mais aussi dans les domaines thérapeutique, économique, social et des droits civiques.

LA RECONNAISSANCE MUTUELLE DES SAVOIRS...

Les organisations membres de la Coraasp considèrent que:

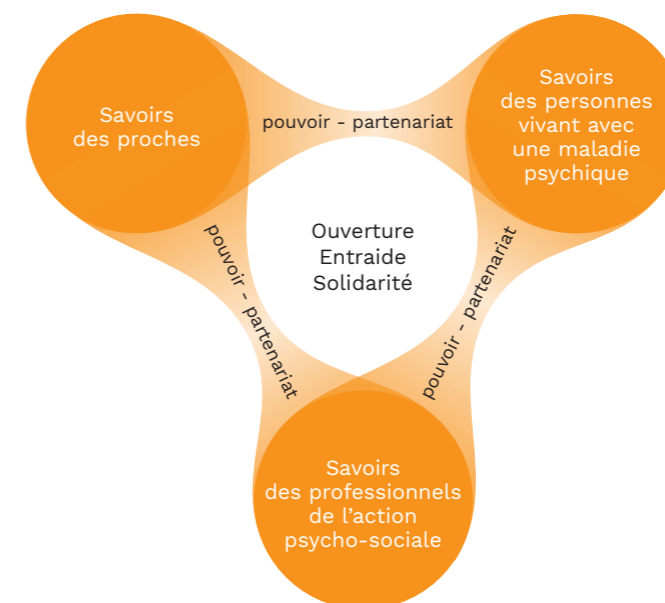
Les **savoirs et les expériences de chacun** – personnes concernées par l'expérience de la souffrance psychique, proches et professionnels de l'action psychosociale – sont **différents, complémentaires et de même valeur**.

La **reconnaissance mutuelle** de ces savoirs favorise la réalisation de projets individuels et collectifs dans le domaine de la santé psychique.

Au sein de leurs structures, les organisations membres de la Coraasp tendent à:

Renforcer la prise en compte de ces différents savoirs dans les espaces où les décisions se prennent;

Favoriser des relations de pouvoir partagé.





LA CULTURE DU PARTENARIAT...

Les organisations membres de la Coraasp reconnaissent:

La volonté de construire des projets et des actions en favorisant le **partenariat** entre les trois groupes d'acteurs (désignés les «3P»): personnes concernées par l'expérience de la souffrance psychique, proches et professionnels de l'action psychosociale;

L'importance d'une **culture de partenariat** souple qui garantit aussi des espaces de réflexion et d'action réservés à chaque groupe d'acteurs spécifiquement (groupes ou associations de proches, groupes ou associations de personnes concernées, colloques de professionnels, etc.);

La nécessité de **promouvoir ce partenariat** aussi auprès des acteurs externes aux organisations (médecins, soignants, institutions, etc.).

Les organisations membres aspirent à ce que la Coraasp, en tant qu'organisation faîtière, renforce son engagement vers l'extérieur pour la **promotion de cette culture du partenariat** entre les **3 P**.

Les proches souhaitent que la Coraasp, à titre d'organisation faîtière, accorde une place plus importante à leurs besoins et à leurs préoccupations dans la réalisation de ses différents projets.

L'ACTION INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE AU SERVICE DU RÉTABLISSEMENT...

Les organisations membres de la Coraasp considèrent que:

La santé, la souffrance et la maladie ne sont pas des notions figées; elles sont en **mouvement permanent** et concernent chaque personne tout au long de son parcours de vie;

Pour celui qui est atteint durablement dans sa santé psychique, ce qui est important n'est pas nécessairement la guérison, mais de (re)trouver un équilibre, un bien-être, une bonne qualité de vie, la possibilité de faire des choix et de participer à la vie de la société; dans le champ de la santé mentale, ce but se nomme le **rétablissement**;

Le tissu associatif et institutionnel des organisations membres de la Coraasp, de par ses entrées multiples et ses offres diversifiées, permet aux personnes concernées par l'expérience de la souffrance psychique de renouer avec elles-mêmes – **«oser être»** – et de développer leur capacité de faire – **«pouvoir d'agir»** – pour elles-mêmes et/ou pour la collectivité.

**Processus démocratique:
Vivre ensemble**

Pouvoir personnel - Pouvoir social



Le **dispositif** des organisations de la Coraasp, parce qu'il offre des possibilités de rompre avec l'isolement de la maladie psychique, de cheminer vers un mieux-être personnel et de s'engager dans des projets collectifs et citoyens, favorise le **rétablissement**.

Les organisations membres de la Coraasp souhaitent aussi que **la santé et le rétablissement des proches** soient mieux pris en compte, aussi bien à l'intérieur du dispositif de la Coraasp qu'à l'extérieur, dans le réseau des institutions sanitaires et sociales.

Dans ce sens, elles aspirent à ce que la Coraasp, en tant qu'organisation faîtière, renforce sa réflexion et ses actions dans **la reconnaissance des besoins des proches et la promotion de la Charte des proches**.

Activités de transformation de l'exclusion sociale en participation citoyenne



PERSONNES ATTEINTES DANS LEUR SANTÉ: Enfermement, stigmatisation, désœuvrement, sentiments d'inutilité, perte de sens, démotivation et manque d'énergie, ...

PROCHES: Honte, culpabilité, mise en marge, impuissance, épuisement, ...

PROFESSIONNELS: Confinement dans les procédures prescriptives et de contrôles, surcharge, ...

STRUCTURES OUVERTES AU PUBLIC: Accueil, écoute, accompagnement, créativité, responsabilité, formation, actions de communication, militance citoyenne, projets socio-culturels, ...

Experts différents, réunis par leurs visions politiques de la santé psychique et de la prise en compte de leurs savoirs dans les processus décisionnels visant à prévenir, maintenir et rétablir la santé psychique de la population.



CONCLUSION

Ce document de référence représente un «arrêt sur image» de ce qui constitue le «penser», le «faire» et le «vouloir» communs aux organisations membres de la Coraasp.

Il vient compléter les documents de référence déjà existants, à savoir la Charte de la Coraasp et la Charte des proches. Il est à disposition de l'ensemble des organisations membres de la Coraasp et des différents acteurs qui les constituent.

Il est considéré comme une vision dynamique appelée à être revisitée dans quelques années.

L'ACTION CITOYENNE POUR UNE SOCIÉTÉ PLUS JUSTE...

Les organisations membres de la Coraasp reconnaissent:

L'importance de **communiquer le vécu et les savoirs** des personnes concernées par l'expérience de la souffrance psychique, des proches et des professionnels de l'action psychosociale dans l'espace public;

La nécessité de **s'engager collectivement** pour que les décisions politiques prennent en compte les besoins et les ressources de chacun;

Les organisations membres de la Coraasp aspirent à ce que leurs actions et leur engagement apportent quelques pierres à l'édifice **d'une société plus juste, plus démocratique et plus équitable.**

DOCUMENTS EN LIEN

Les documents suivants sont disponibles sur le site internet de la Coraasp (www.coraasp.ch):

- Liste des organisations membres
- Charte de la Coraasp
- Charte des proches
- Accompagnement d'une démarche de modélisation de l'action sociale en santé mentale propre aux organisations membres de la Coraasp, rapport de l'éésp, mai 2015
- Modélisation de l'action sociale en santé mentale propre aux organisations de la Coraasp, résumé, février 2016
- Film: «Santé mentale: une question de liens»

NOS MEMBRES

ABA, Aetoc, AFS Berne-Neuchâtel, Ajaap, Afaap, Anaap, APF, ATBSD, AVEP, A3 Jura, Centre-Espoir, Croepi, Emera, Fondation des Lys, Graap-Association, Graap-Fondation, L'Expérience, L'îlot, Le Relais, Parole, Patrouille des sentiers, Pinos, SchiSme, SISP SA, Synapsespoir, Trajets.

Pour obtenir une liste à jour de nos membres, merci de vous référer à notre site internet

CONTACTS

CORAASP
Coordination romande des associations
d'action pour la santé psychique

Avenue de la Gare 52
1003 Lausanne

021 311 02 95
(mardis et jeudis de 14h à 17h)

info@coraasp.ch

www.coraasp.ch

Partenaire de

Avec le soutien de

